

**MAIRIE DE CHATEAUNEUF-MIRAVAIL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

N° 23/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six et le cinq juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Mesdames Florence ANDRE, Rachel BASSO, Audrey JOYANT, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Nicolas GALLIANO, René GALLIANO et Roger SIRI.

Convocation en date du 29/05/2026

Monsieur Roger SIRI a été élu secrétaire de séance

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

Objet : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNEE 2026

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la ventilation des subventions aux associations pour l'année 2025 et explique qu'il ne présente au vote des élus que les subventions pour lesquelles la commune a reçu une demande, accompagnée d'un compte-rendu financier.

Monsieur le Maire propose aux élus de subventionner les associations suivantes, selon les montants indiqués.

Le Conseil Municipal, décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2026 :

à l'unanimité :

- Jeux Bronnaises : 100€
- Amicale des pompiers de Noyers : 700€
- club 3eme âge Neu et Souleu de St-Vincent sur Jabron : 300€

par 6 voix pour :

- Foire Bio de Monrfroc : 200€
- Mme JOYANT ne participe pas au vote*

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 12 juin 2026.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD



Le Secrétaire
Roger SIRI